

La coopération régionale des Outre-mer

Le rapport « Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer », commandé par le bureau du Conseil économique et social (CESE) à la délégation à l'outre-mer pour dresser un état des lieux des coopérations régionales mises en œuvre par les territoires ultramarins, a été présenté en séance plénière du CESE du 9 mai 2012.

Ce rapport émet un certain nombre de propositions qui s'articulent autour de quatre axes :

- assurer les fondamentaux préalables à la coopération régionale des Outre-mer ;
- refonder la gouvernance de la coopération régionale ;
- cibler en priorité les projets répondant aux intérêts réciproques ;
- fonder une nouvelle politique européenne de grand voisinage basée sur le développement humain.

Le rapport présenté par Rémy-Louis Budoc est disponible sur :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2012/2012_09_cooperation_om.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Actualité européenne

1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1 %). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

2 – Réforme des fonds propres réglementaires bancaires

Le 15 mai 2012, les ministres européens des finances sont parvenus à un accord sur la réforme des fonds propres réglementaires bancaires sur la base du compromis qu'ils avaient trouvé lors de l'Ecofin extraordinaire du 2 mai 2012. Cet accord permettra le démarrage des négociations de la Présidence avec le Parlement européen sur ce dossier. Les nouveaux textes portent sur la proposition de directive (CRD 4) régissant l'accès à l'activité d'établissement de crédit ainsi que le règlement définissant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement. Ils visent à remplacer et modifier la législation européenne actuellement en vigueur en introduisant les termes de l'accord de Bâle 3.

3 – Banques et gouvernance

Lors de la présentation devant le Parlement européen du premier rapport d'activité du Comité européen du risque systémique (CERS), Mario Draghi, en sa qualité de président du Comité, a souligné la nécessité d'un système de résolution des crises bancaires et soutenu l'idée d'une union bancaire dans la zone euro.

4 – Paradis fiscaux et financiers

Partant du constat que les activités des paradis fiscaux et financiers (en matière de blanchiment d'argent, de fraude fiscale ou de corruption) engendrent des perturbations grandissantes sur le fonctionnement du marché intérieur de l'Union européenne, le Comité économique et social européen a adopté lors de sa session plénière du 24 mai 2012 un avis exigeant des contrôles plus sévères et une meilleure coordination pour lutter contre ces agissements.

Publication au Journal Officiel de la République

Le décret n° 2012-609 du 30 avril 2012 relatif à l'information de l'emprunteur lors de la conclusion d'opérations de regroupements de crédits, pris pour l'application de l'article 22 de la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, a été publié au JO du 3 mai 2012.

Publications

1 – Autorité de contrôle prudentiel (ACP) : Le rapport annuel d'activité 2011 de l'ACP est disponible en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/publications/rapports-annuels/rapport-dactivite-2011.htm>

2 – ACP-AMF : Le rapport d'activité 2011 du Pôle Assurance Banque Epargne de l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/publications/rapports-annuels/rapport-dactivite-2011-du-pole-assurance-banque-epargne.html>

3 – Banque de France : l'indicateur de suivi du financement des micro-entreprises au premier trimestre 2012 est disponible en téléchargement sur : http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2012-03-stat-info-financement-des-tpe-france-trimestriel.pdf

4 – Colloque académique de l'AMF et de l'ACP : Les conséquences de la crise financière sur l'épargne des ménages et la commercialisation des produits financiers

Les actes de colloque sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/actualites/detail/article/colloque-academique-de-lamf-et-de-lacp-les-consequences-de-la-crise-financiere-sur-le.html>

Publications IEDOM

1 - Observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, avril 2012

2 – Enquête typologique 2010 sur le surendettement dans les DOM, dans la collection Les Notes de l'Institut d'émission

Ces deux documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet (www.iedom.fr).

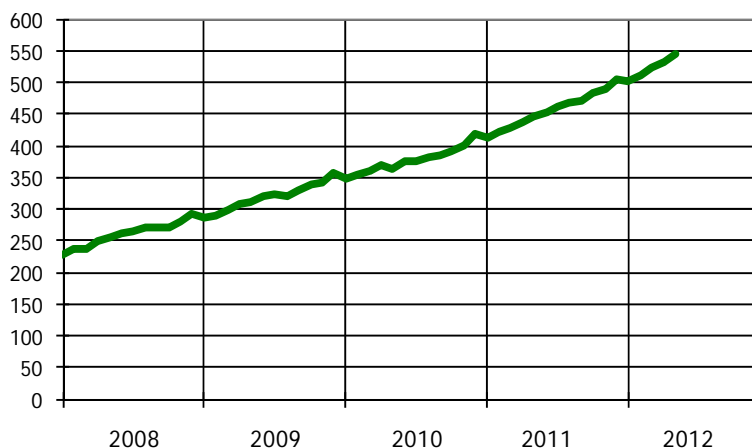
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

A fin mai, les émissions nettes de billets progressent de plus de 11 millions d'euros sur le mois (soit +2,1 % après +2 % en avril) et représentent 544 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent une tendance comparable : +2,2 %, après +1,9 % en avril. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte a franchi la barre des 10 millions, dont 72 % sont constitués de la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué dans des proportions sensiblement identiques en nombre et en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île évolue peu (-0,06 €), à 54,2 € au 31 mai.

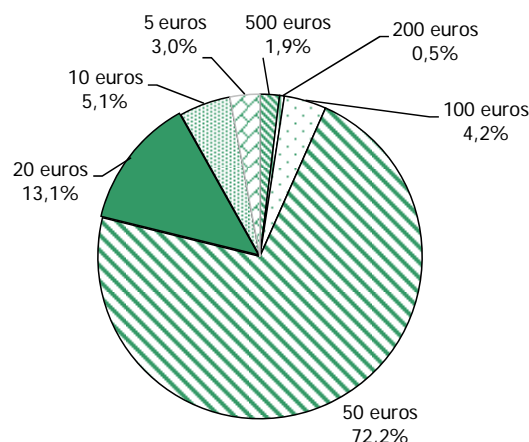
Emissions nettes cumulées de billet au 31 mai 2012

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 mai 2012



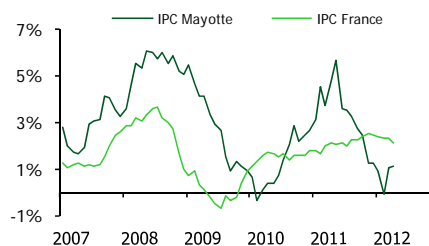
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Prix

En avril 2012, l'indice des prix à la consommation à Mayotte progresse de 1,5 % après un recul de 1 % en mars. Selon l'INSEE, cette hausse s'explique principalement par le renchérissement des produits alimentaires et boissons (+1,7 %) : elle est portée par la hausse des prix des viandes et volailles (+2,7 %) et des produits céréaliers (+2,4 %), en lien avec l'expiration au 31 mars 2012 de l'accord sur la baisse des prix signé au dernier trimestre 2011. Les prix des services aux ménages progressent de 2,5 %, en lien avec l'augmentation saisonnière du prix des transports et communications (+8,8 %). Les services et les produits alimentaires contribuent le plus à la progression du niveau général des prix (respectivement +0,8 % et +0,5 %).

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE
Base 100 : année 2006

Emploi-Travail

Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) est entré en vigueur par décret d'application publié le 5 mai au journal officiel. Les CUI remplacent les Contrats à Durée Limitée (CDL) et les Contrats Emplois Solidarité (CES) destinés auparavant au secteur non marchand. Les CUI peuvent toutefois être conclus tant dans le secteur non marchand que le secteur marchand. Ils sont destinés aux chômeurs de longue durée, aux personnes de plus de 50 ans en demande d'emploi depuis plus de 6 mois, aux bénéficiaires du RSA. L'aide offerte est fonction d'un pourcentage du SMIC par heure travaillée, dans la limite de la durée légale hebdomadaire de travail. Elle ne peut excéder 47 % pour le secteur marchand et 95 % pour le secteur non marchand. Une enveloppe de 12 millions d'euros est prévue pour 2012 et devrait couvrir le même nombre de contrats aidés qui existaient en 2011, soit 3 250. L'instruction des dossiers sera menée par Pôle Emploi.

Tourisme

Le Comité du tourisme de Mayotte était présent aux deux rendez-vous touristiques régionaux qui se sont tenus à Madagascar : le premier salon « International Tourism Fair madagascar, du 31 mai au 2 juin, à l'hôtel Carlton d'Antananarivo, et la Foire internationale de Madagascar, du 31 mai au 3 juin, au Parc des expositions Futura. L'objectif était d'accroître la visibilité de la destination Mayotte et sa notoriété. Ces événements ont également été l'occasion pour Mayotte de consolider sa position au sein du groupement Iles Vanilles.

Transports

Marie-Joseph Malé, nouveau directeur d'Air Austral, a communiqué le plan d'action qui permettrait à la compagnie de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2013/2014. En déplacement à Mayotte le 19 mai, il a annoncé l'abandon du projet de ligne directe entre Mayotte et Paris et la modification du contenu des repas entre La Réunion et Mayotte. Les trajets quotidiens entre Mayotte et La Réunion seront opérés sur des Boeing 737-800 et seront complétés par trois vols hebdomadaires en Boeing 777, réduisant ainsi le nombre total de places disponibles.

Les vols quotidiens de La Réunion vers la métropole seront renforcés mais les tarifs seront en hausse (+40 euros pour un vol en économique jusqu'à Paris au départ de La Réunion et +80 euros pour les classes Confort et Affaire). Par ailleurs, la desserte de Sydney et Nouméa est abandonnée. Enfin, la ligne vers Bangkok est maintenue moyennant une escale en Inde.

Energie

Eiffage Energie a remporté le marché lancé par Electricité de Mayotte pour le transport et la transformation de l'électricité produite à Longoni. Le marché s'élève à 19,8 millions d'euros. Le chantier démarrera en 2012 pour s'achever début 2014

Santé

- La présence confirmée des virus de la dengue et du chikungunya à Mayotte a conduit l'ARS à intensifier ses actions en matière de lutte anti-vectorielle. Ainsi plus de 1 200 foyers situés autour des régions d'habitation des cas infectés ont été démoustiqués et sensibilisés à la lutte contre les moustiques.
- L'unité d'Imagerie à Résonance Magnétique acquise en janvier par Le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) et le laboratoire d'analyses de Mayotte été mise en service.
- L'agence Régionale de Santé a indiqué que le montant des dépenses correspondant aux soins dispensés par le CHM et prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie s'élève à 126,5 millions d'euros pour l'année 2012.

ACTUALITE REGIONALE

- Le mois de mai a été particulièrement dramatique pour les Comores. Des pluies diluviennes ont occasionné des dégâts considérables : 46 000 sinistrés dont 9 200 sans abri. L'électricité et les lignes téléphoniques ont été coupées et les communications endommagées.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	avr-12	115,7	1,0%	1,1%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	mars-12	7 937	-20,2%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-12	22 975	15,8%	-22,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées mars-12	66 658	52,6%	-18,6%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-12	423	12,1%	-51,0%
		cumulées mars-12	977	76,4%	-50,7%
	Taux de couverture	mensuels mars-12	1,84%	0,73 pt	-1,08 pt
		cumulés mars-12	1,47%	0,20 pt	-0,96 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels mars-12	331	6,6%	-26,2%
		cumulés mars-12	1 021	-	-9,0%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels mars-12	29 971	92,1%	11,9%
		cumulés mars-12	63 345	-	3,6%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels mars-12	19,8	-6,9%	-0,2%
		cumulés mars-12	73,6	-	n.d
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles mars-12	5 094	-54,7%	-49,1%
		cumulées mars-12	1 803	-	-8,9%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle mars-12	9 556	9,0%	-5,7%
		cumulée mars-12	28 014	-	1,2%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mai 2012)			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3662%	0,3587%	0,3475%	0,3370%	0,3940%	0,6860%	0,9720%	1,2680%

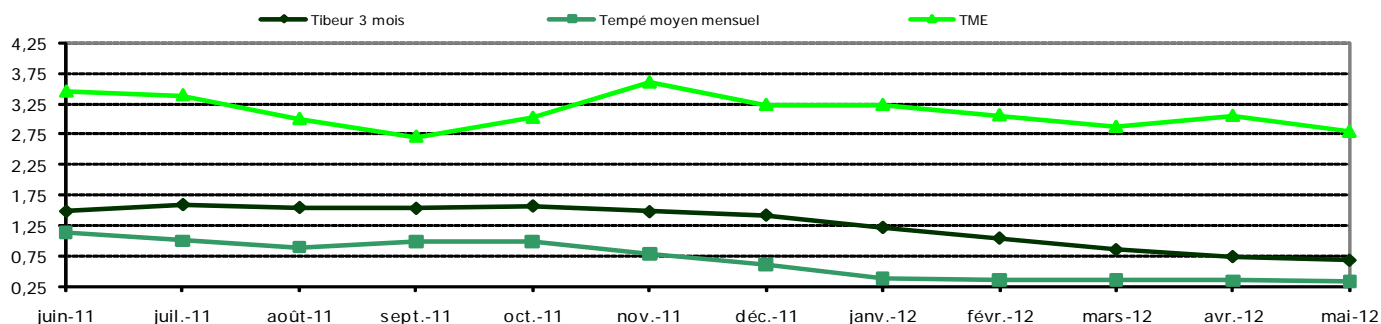
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,06%	2,87%	3,05%	2,79%	3,26%	3,07%	3,25%	2,99%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,81%
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,93%
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,35%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,37%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,49%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)	13,67%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

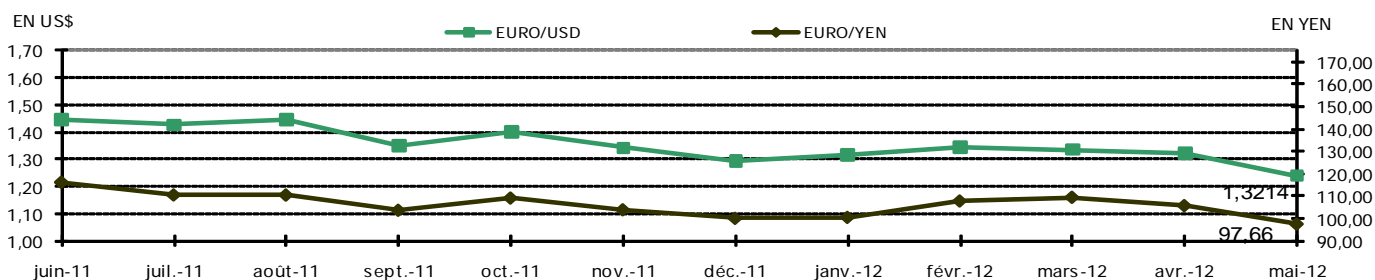
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2403	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5726	EURO/SRD (Surinam)	4,09190
EURO/JPY (Japon)	97,6600	EURO/BWP (Botswana)	9,74090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,21960
EURO/CAD (Canada)	1,2761	EURO/SCR (Seychelles)	17,7758	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,3710
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79990	EURO/MUR (Maurice)	37,0378	EURO/BBB (La Barbade)	2,47990
EURO/SGD (Singapour)	1,5956	EURO/BRL (Brésil)	2,4935	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,93000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,6307	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,32530	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2651,8538	EURO/XCD (Dominique)	3,3479	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 MAMOUZOU

Achevé d'imprimer le 13 juin 2012 - Dépôt légal : juin 2012 - ISSN 1240 - 280X